

Les Génovéfains

Le bulletin du Groupe de Réflexion Génovéfain et de la liste Un Nouvel Avenir pour Sainte-Geneviève

VOS ÉLUS NASG
au verso

DOSSIER SPECIAL
+ URBANISME

L'édito « Être présents... malgré tout. »

Le 1er quart de ce nouveau mandat municipal est passé. Un changement d'équipe est intervenu dans des conditions très particulières même en considérant la pandémie qui, bien sûr, concerne tout le pays.

Ce qu'il y a eu de particulier à Sainte-Geneviève, ce sont ces résultats très serrés entre les trois listes. A peine 20 voix entre la 1ère et la nôtre, et quasiment la même chose entre nous et la troisième. A peine 1% des électeurs inscrits séparerait chaque liste.

Dans une telle situation, cela aurait dû conduire chacun, et notamment la liste arrivée en tête, à avoir un peu d'humilité et à proposer de travailler de façon ouverte. Il n'en est rien et nous le regrettons.

Malgré tout, nous sommes présents. Présents, nous participons à toutes les Commissions trop peu nombreuses à notre avis.

Alors que l'un des sujets les plus problématiques pour notre Commune est l'**urbanisme**, seule une réunion, par ailleurs obligatoire pour la procédure du PLU en cours, s'est tenue malgré nos demandes répétées.

De la même façon, au moment où ces lignes sont écrites, le Conseil Municipal n'a toujours pas eu connaissance des **effectifs scolaires** détaillés et demeure sans bilan de la rentrée scolaire pour la 2ème année consécutive.

Nous travaillons et nous proposons. Nos quatre élus siègent dans de multiples Commissions ou instances et y sont actifs.

Pour la mise en place d'un **règlement intérieur**, désormais obligatoire, nous avons rédigé un document présenté en commun avec la deuxième liste minoritaire. Aucune de nos propositions n'a été retenue. La concertation indispensable, en la matière, a été ramenée au strict minimum.

C'est ainsi que pour l'**aménagement de la Rue du Placeau**, en concertation avec les riverains, nous avons produit une proposition à la Commission Travaux. Mais ne savons pas, à ce jour, ce qu'il en est advenu. Elle n'a jamais fait l'objet d'aucune présentation en Conseil municipal et nous n'avons pas connaissance de ce qui a été demandé au Cabinet d'études qui s'en occupe.

A l'occasion de la **modification du PLU** en cours, nous avons recherché les points d'amélioration auprès des partenaires mais aussi de la population et notamment des riverains. Aucune écoute.

L'une de nos élus participe activement aux permanences du **CCAS**. A chaque conseil, **nous posons des questions issues de notre réflexion ou de propositions d'habitants**. Heureusement de nouveaux droits acquis par la loi nous permettent d'agir.

Ce 1er quart de mandat aurait dû marquer un renouveau, un «*nouvel élan*» qu'ils avaient dit. Il ne marque aucune nouvelle méthode et encore moins d'élan. Tant que, nous, élus, apprendrons plus par la rumeur publique que par les travaux des commissions, il y aura dysfonctionnement. Pour notre part, nous continuerons à vous écouter et à vous représenter.

LA VIDEO DES CONSEILS MUNICIPAUX, C'EST NOUS.

Refusée par la majorité, nous avons décidé de la faire nous-mêmes. Pataquès et tôle médiatique. La majorité a fini par céder.

En mars, dans le contexte de la crise, les conseils municipaux se tenaient en huis clos sanitaire sans public. Pour que la séance reste publique, la loi invitait à la diffuser en vidéo par internet.

En début de séance, le 25 mars, nous annonçons la diffusion par Facebook Live comme la loi le permet. Pataquès et bronca !

Une conseillère de la majorité s'emporte très énervée, disant qu'elle ne veut pas être vue. Le 1er adjoint invoque son droit à l'image.

Mais le 1er adjoint ne sait pas que son droit à l'image ne s'applique pas dans une réunion publique. Pourtant il est adjoint à... la Communication. Le journal L'Observateur de Beauvais (02/04/21) fait un article sur l'incident. Séance suivante : le maire et ses adjoints mettent en place la diffusion en direct du Conseil Municipal par Facebook Live. Reste à améliorer la qualité sonore des diffusions qui est souvent médiocre. Le 1er adjoint est un *Pro* de Facebook, il devrait y arriver.

legenovefain.net

sainte-genevieve@legenovefain.net

06 01 27 09 63

URBANISME

RIEN NE VA «PLU» !

16 mois de perdus, 1 seule commission d'urbanisme, PLU caduque, dossiers en souffrance, 1 modification hasardeuse, ZERO concertation ou presque... et des projets sans projets.

16 mois que nous demandons que la commission Urbanisme se réunisse pour préparer l'avenir. La seule réunion qui a eu lieu était obligatoire : celle qui concerne la modification en cours du PLU et les terrains de Madame l'épouse du maire dans la zone 2Au.

Le PLU a plus de 9 ans, il doit donc être révisé. Une révision suppose une élaboration en concertation avec tous les habitants. C'est la loi.

Au contraire, le Maire annonce élaborer seul un document d'orientation de l'urbanisme de la commune parce qu'il s'y connaît «un peu en urbanisme».

Jugez par vous-mêmes.

ABANDON de la CRECHE

L'exemple de ce qu'il ne faut pas faire.

Juridiquement intentionnel, ce projet du mandat précédent, voulu par le maire actuel, ne verra pas le jour. Il s'agissait d'une crèche intégrant le siège social de l'ILEP. Problème : cela confierait à l'ILEP une position de favoritisme. Ne pouvant attribuer la crèche à l'ILEP, le maire et ses adjoints abandonnent le projet purement et simplement.

Compte tenu de l'avancée de l'étude architecturale, il aurait dû être envisagé un recyclage du projet.

UN PARKING QUAND MEME

Oui mais pour quoi faire ?

Prévu avec la construction de la crèche, il aurait dû être abandonné. Mais il a été maintenu pour répondre aux besoins de stationnements du Centre de Loisirs. Il est réservé au personnel.

Arrêtons le bricolage. Cet espace aurait dû faire l'objet d'une réflexion globale sur l'ensemble du secteur.

Les 6000 m2 disponibles derrière les écoles doivent faire l'objet d'un aménagement global incluant plusieurs projets.

Sans projet culturel

MEDIATHEQUE

Il faut 2 ans pour préparer un projet culturel. Pour l'instant rien n'est à l'étude. L'emplacement annoncé plusieurs fois derrière les écoles semble lui-même incertain. Quelle médiathèque voulons-nous ? Il faut une étude sérieuse et un projet culturel abouti et concerté.

TERRAINS Menuiserie « DENIS »

8000 m2 pour des logements sociaux... et pas de projet municipal

En 2014, la commune a mis en réserve les terrains de la menuiserie « Denis ». En 2020, suite à leur mise en vente, la commune a exercé son droit de préemption. Elle fait alors appel à l'EPFLO (Etablissement Financier Local de l'Oise) qui se porte acquéreur 5 ans durant lesquels les terrains seront rendus prêts à construire des logements sociaux. Pendant ce temps, la commune a 5 ans pour élaborer un projet d'aménagement et choisir l'opérateur adéquat. Mais le maire et ses adjoints ne veulent pas élaborer de projet. Ils parlent «d'une opération blanche», et donc de céder les terrains à l'opérateur sans intervenir sur le projet.

C'est tout bonnement scandaleux. Où est la maîtrise de l'urbanisme ? Pourquoi faire intervenir l'EPFLO si c'est pour tout laisser à l'OPAC ? C'est une occasion parfaite pour bien faire et restructurer le Centre-Bourg. Le Conseil Municipal est unanime. Mais le maire et ses adjoints vont contre son avis, et donc contre l'avis de leur propre majorité !

RUE DU PLACEAU

Des observations de riverains ont été recueillies par écrit. Mais M. l'adjoint aux Travaux a tout dit : «Nous ferons une réunion publique quand 90% des choix seront faits.» Ce n'est pas ça une concertation ! Une vraie concertation est encadrée par la loi. Il s'agit d'une procédure stricte qui commence par des réunions publiques et finit par la consultation.

la fausse concertation

RUE DU 7 JUN

Pour se plaindre de leur rue, un riverain a mis son véhicule au milieu de la chaussée, un groupe de riverains a débarqué dans le bureau du maire. Résultat : mise en impasse sans autre concertation. Faut-il ne faire plaisir qu'à quelques uns ? Non. Il faut élaborer en concertation un vrai Plan de Circulation sur la globalité du territoire communal.

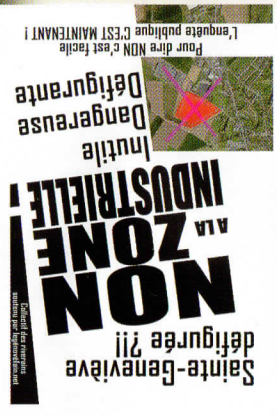
une impasse qui passe mal

SALLE SOCIOCULTURELLE

Annulée dans les locaux Prévote durant la campagne électorale, puis sur le même site mais dans un bâtiment neuf en début de mandat, puis aujourd'hui sur la future zone industrielle, la salle socioculturelle ne fait l'objet d'aucune étude concertée dans aucune commission. La salle Socioculturelle sera-t-elle sur roulettes ? Avec la médiathèque, c'est le projet qui devrait être le plus travaillé. Mais il n'y a ni adjoint ni Commission à la culture. Difficile d'élaborer un projet culturel dans ces conditions.

«PREVOTE» Un étage de 350 m2 perdu Achetés il y a 14 ans dans le but d'y faire une salle Socioculturelle, ces locaux sont actuellement aménagés au rez-de-chaussée en lieux de stockage et bureaux pour des associations. Ils devraient aussi accueillir une salle de réunion et un atelier accueillant du public. L'étage dont le plancher a été jugé trop mince ne sera pas exploitable. Le bâtiment est fait d'une structure en acier. Nous avons proposé d'étudier de renforcer cette structure pour pouvoir exploiter l'étage. Une proposition rejetée. Pire, à ce jour, malgré le changement de destination, aucune demande de permis d'aménager n'a été faite. En Conseil en septembre, il a été dit que les locaux n'étaient pas terminés. Or, nous avons appris que les associations pouvaient déjà s'y installer dès juillet. Dans quelles conditions de sécurité et de normes cela se fait-il ?

La modification du PLU engagée en mars 2021 prévoit l'extension de la ZAC à l'entrée Est, devant le stade de foot. Pendant l'Enquête Publique qui vient d'avoir lieu, un nouveau document d'orientation d'aménagement (OAP) est apparu qui prévoyait l'extension - jamais évoquée auparavant - de la zone commerciale et même une extension possible de la nouvelle ZI encore plus à l'Est, coupant le village en deux. Tout cela ressemble à une révision déguisée du PLU et non à une simple petite modification. Il faut engager la concertation maintenant et élaborer avec tous les habitants le PLU de demain dans sa globalité. Notre liste NASG a activement soutenu le collectif de riverains opposés à ce projet.



Encore plus d'infos sur legenovetain.net

OÙ NOUS TROUVER ?

COMMISSIONS

Finances

7 majoritaires

Gérard Chatin
Fabrice Doré
Thierry Rémond
Dominique Labarre
Bériza Ziegler

Urbanisme

6 majoritaires

Gérard Chatin
Fabrice Doré
Dominique Labarre
Bériza Ziegler

Scolaire

6 majoritaires

Alain Bosc
Nathalie Cédolin
Thierry Rémond
Bériza Ziegler

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Membres élus: 5 majoritaires
Membres nommés: 4 proches de la majorité + 2 neutres
Nathalie Cédolin
Dominique Labarre

Communication

6 majoritaires

Gérard Chatin
Fabrice Doré
Thierry Rémond

Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

16 Membres désignés par la Dgfi dont:

Gérard Chatin
Robert Becque
Frédéric Réchet

Travaux

7 majoritaires

Gérard Chatin
Fabrice Doré
Dominique Labarre
Bériza Ziegler

Commission d'Appel d'Offres

Titulaires: 2 majoritaires
Suppléants: 2 majoritaires
Gérard Chatin
Alain Bosc

Commission de Délégation de Service Public

Alain Bosc
Gérard Chatin

Commission de Contrôle des listes électorales

3 majoritaires
Gérard Chatin
Dominique Labarre

Nous contacter

Gérard Chatin gerard.chatin@sfr.fr
06 27 45 37 12
Fabrice Doré fabricedore60@gmail.com
06 89 37 46 77

VOUS REPRÉSENTER



Un Nouvel Avenir pour Sainte-Geneviève

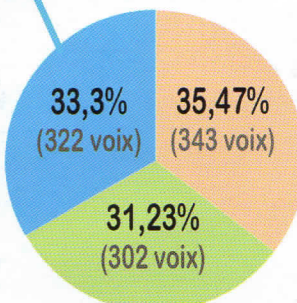
FABRICE
DORÉ

ALAIN
BOSC

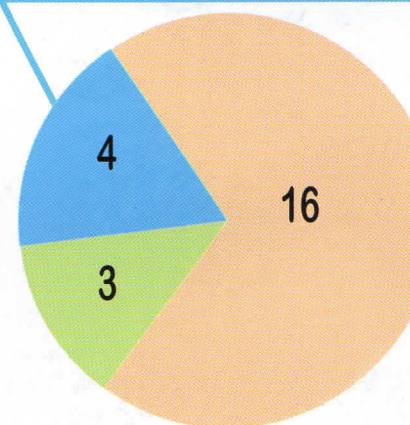
NATHALIE
CÉDOLIN

GÉRARD
CHATIN

Vos élus NASG



RÉSULTATS
ÉLECTIONS



CONSEIL
MUNICIPAL

AUTRES INSTANCES

Conseils des Ecoles

Titulaire: 1 adjointe
Suppléant: Fabrice Doré

Ciné rural

Nathalie Cédolin

SIAEP

Titulaires: 2 adjoints
Suppléant: Gérard Chatin
1 adjointe + 1 majoritaire

Conseil d'Administration du Collège Leonard de Vinci

Titulaire: 1 majoritaire
Titulaire Thelloise: Gérard Chatin
Suppléante: Nathalie Cédolin

PORTER VOTRE PAROLE

La concertation reste notre méthode de travail. Vous consulter, vous informer, porter et soutenir vos idées et vos projets.

64,5% des votants ne voulaient pas de la majorité actuelle.

Nous restons à vos côtés.

EXÉCUTIF

Maire: Daniel Vereecke

Adjoints: Pierre Hautot (Communication), Christèle Marin (Finances), Hervé-Gilles Krauzé (Urbanisme), Françoise Ribeiro-Rego (Scolaire), Jean-Louis Agnès (Travaux), Patircia Barbier (CCAS)

Sécurité et Prévention

Xavier Boulon, conseiller délégué

Vie locale

Emilie Fernandes, conseillère déléguée

Conseillers Communautaires C.C.Thelloise

Daniel Vereecke, Christèle Marin, Pierre Hautot

Communauté de Communes Thelloise

Par le résultat des élections, siège de plein droit au Conseil Communautaire de la Thelloise:

Gérard Chatin
membre des Commissions:

Commission d'Appel d'Offres - jury de concours
Commission de délégation de Service Public
Commission consultative des Services Publics locaux
Représentant au Conseil d'Administration du Collège
Délégué suppléant au SMDO